

# LE QUOTIDIEN

## JOURNAL DU SOIR.

MERCRIER & CIE., EDITEURS-PROPRIETAIRES.

MERCREDI, 8 JUN 1881

16, COTE DU PASSAGE, LEVIS.

FEUILLETON DU QUOTIDIEN  
8 juin 1881.

### Le VENGEUR LE FRERE et la SCEUR.

(Suite.)

Un homme s'approcha d'Etienne et lui dit tout bas :

—Eloignez vous sans crainte, monsieur.—Je veillerai sur madame Monestier à son usage... je ne m'éloignerai pas d'elle, sans lui laisser soupçonner ma présence...

Cet homme était René Moulin que le duc de la Tour-Vaudieu, caché derrière le rideau de verdure, ne perdait pas un instant de vue.

Etienne Loriot jeta les yeux sur le visage de son interlocuteur et se sentit aussitôt plein de confiance.

—Oui, veuillez, monsieur...—répondit-il à demi voix.—Veuillez je vous en prie...

—Soyez tranquille et rejoignez mademoiselle Berthe...

Le jeune docteur regarda une dernière fois madame Leroyer.

Elle s'était agenouillée de nouveau sur la terre, près de la fosse tout à fait comblée...—Elle pria à voix basse.—Plus de larmes, plus de sanglots.

Un peu rassuré, Etienne serra la main de l'inconnu et s'éloigna.

La foule, après avoir déposé des couronnes sur la tombe, s'était retirée.

Les fossoyeurs achevaient leur funèbre besogne.

L'un d'eux prit une croix de bois noir commandée la veille par Angèle la planta sur l'éminence de terre au milieu des couronnes, et rejoignit ses camarades qu'on attendait un peu plus loin pour creuser une autre fosse.

Il ne restait auprès du tombeau que trois personnes :

Madame Leroyer, toujours agenouillée et priant...

René Moulin, debout, à quelques pas derrière elle :

Et enfin le duc Georges de la Tour-Vaudieu, caché par les feuillages...

—Qui donc vient-on d'enterrer là ?—se demandait le misérable.

De l'endroit où il espionnait il ne pouvait s'assurer si la croix de bois noir portait une inscription.

Il se glissa entre les arbustes et les monuments et, lorsqu'il se trouva bien en face il lut ce simple nom :

ABEL.

La mère n'avait point oublié la recommandation de son fils.

—ABEL!—murmura le duc.—Ce-la ne m'apprend rien...

Et il regagna son premier poste.

Madame Leroyer pria pendant quelques minutes encore, puis elle se leva et, se penchant vers la tombe, prit une des couronnes qu'on venait d'y déposer.

—Cher mort,—dit-elle presque à voix haute,—tu vois... je me souviens de tout...

—Que va-t-elle faire?—se demandait René.

—Quelle peut être cette femme ? balbutiait en même temps Georges de la Tour-Vaudieu.

Angèle quitta la tombe d'Abel et, d'un pas lent et mal assuré, s'engagea dans un sentier pratiqué au milieu des sépultures.

René Moulin la suivit en ayant soin de laisser entre elle et lui une distance d'une quinzaine de pas.

Le duc, glissant comme un reptile

parmi les arbustes et les monuments, ne les perdait point de vue.

Au bout de cinq minutes Angèle s'arrêta et jeta autour d'elle un coup d'oeil rapide pour s'orienter.

Certaines sans doute qu'elle était dans la bonne voie, elle se remit en marche et prit une allée transversale.

René Moulin et Georges de la Tour-Vaudieu s'y engagèrent après elle.

A cette heure matinale le cimetière était presque désert, surtout dans la partie reculée où se mouvaient nos personnages.

C'est à peine si on voyait de loin quelques ouvriers disséminés, entretenant les petits jardins ou travaillant à des réparations.

Parvenue dans la zone la plus ancienne, par conséquent la plus touffue du cimetière, madame Leroyer s'arrêta.

Elle était en face de la plaque de marbre noir portant en lettres sanglantes ce terrible mot :

JUSTICE !

Là elle tomba à genoux, ou plutôt elle s'abattit la face contre terre, et cette femme qui croyait avoir épuisé toutes ses larmes en trouva de nouvelles.

René Moulin n'éprouvait aucun étonnement.—Tandis qu'il suivait Angèle il savait d'avance qu'elle allait le conduire à la tombe de Paul Leroyer.

Le duc de la Tour-Vaudieu, qui jusqu'à ce moment n'avait rien deviné et commençait à comprendre et frissonnait.

—C'est elle...—se dit-il subitement.—C'est la veuve du supplicié !...—Peut-être n'a-t-il parlé déjà !...—Peut-être connaît-elle l'existence de cette preuve qui peut me perdre.

Les doigts du sénateur se crispèrent avec rage sur sa poitrine.

Il se glissa derrière les ifs qui formaient une ceinture au monument de la Tour-Vaudieu, et comme un chasseur à l'affût il attendit.

Aucune parole ne pouvait être prononcée sans frapper son oreille.

René Moulin s'était arrêté à quelques pas de la pauvre mère.

Madame Leroyer pria et pleura longtemps ;—sans doute la prière la ranima, car elle se releva plus forte, plus vaillante, et déposa sur la tombe de son mari la couronne qu'elle tenait à la main.

—Martyr bien-aimé—dit-elle d'une voix basse frémissante,—c'est la dernière pensée de ton fils qui m'amène, c'est son dernier vœu que j'accomplis...—C'est Abel qui m'envoie t'apporter une des couronnes de sa tombe...—Il est auprès de toi, notre Abel !...—Tu l'as revu, est-ce trop parfait pour la terre et que Dieu m'a repris !...—Il t'a dit que depuis vingt ans nous sommes venus chaque semaine nous agenouiller ici et demander à Dieu de nous désigner ceux qui t'ont laissé mourir, innocente victime du crime qu'ils avaient commis !...—Nous n'avons rien trouvé et Abel est mort... Attendez moi tous deux... J'irai vite vous rejoindre maintenant, et combien j'en serais heureuse si Berthe ne devait rester, après moi, seule sur la terre !...

Un sanglot déchira la poitrine d'Angèle.

Elle eut la force de l'étouffer.

XLIX

—Paul, cher Paul,—poursuivit la malheureuse veuve,—moi seul désormais connais le secret de ton martyre...—Berthe l'ignore et ne le saura jamais, si pendant le peu de jours qui me restent à vivre un prodige ne fait jaillir des ténébres la lumière si longtemps et si vainement cherchée, et ne me fournit les moyens de réhabiliter ta mémoire...

—Paul, cher Paul,—poursuivit la malheureuse veuve,—moi seul désormais connais le secret de ton martyre...—Berthe l'ignore et ne le saura jamais, si pendant le peu de jours qui me restent à vivre un prodige ne fait jaillir des ténébres la lumière si longtemps et si vainement cherchée, et ne me fournit les moyens de réhabiliter ta mémoire...

—Paul, cher Paul,—poursuivit la malheureuse veuve,—moi seul désormais connais le secret de ton martyre...—Berthe l'ignore et ne le saura jamais, si pendant le peu de jours qui me restent à vivre un prodige ne fait jaillir des ténébres la lumière si longtemps et si vainement cherchée, et ne me fournit les moyens de réhabiliter ta mémoire...

—Paul, cher Paul,—poursuivit la malheureuse veuve,—moi seul désormais connais le secret de ton martyre...—Berthe l'ignore et ne le saura jamais, si pendant le peu de jours qui me restent à vivre un prodige ne fait jaillir des ténébres la lumière si longtemps et si vainement cherchée, et ne me fournit les moyens de réhabiliter ta mémoire...

—Paul, cher Paul,—poursuivit la malheureuse veuve,—moi seul désormais connais le secret de ton martyre...—Berthe l'ignore et ne le saura jamais, si pendant le peu de jours qui me restent à vivre un prodige ne fait jaillir des ténébres la lumière si longtemps et si vainement cherchée, et ne me fournit les moyens de réhabiliter ta mémoire...

—Paul, cher Paul,—poursuivit la malheureuse veuve,—moi seul désormais connais le secret de ton martyre...—Berthe l'ignore et ne le saura jamais, si pendant le peu de jours qui me restent à vivre un prodige ne fait jaillir des ténébres la lumière si longtemps et si vainement cherchée, et ne me fournit les moyens de réhabiliter ta mémoire...

—Paul, cher Paul,—poursuivit la malheureuse veuve,—moi seul désormais connais le secret de ton martyre...—Berthe l'ignore et ne le saura jamais, si pendant le peu de jours qui me restent à vivre un prodige ne fait jaillir des ténébres la lumière si longtemps et si vainement cherchée, et ne me fournit les moyens de réhabiliter ta mémoire...

—Paul, cher Paul,—poursuivit la malheureuse veuve,—moi seul désormais connais le secret de ton martyre...—Berthe l'ignore et ne le saura jamais, si pendant le peu de jours qui me restent à vivre un prodige ne fait jaillir des ténébres la lumière si longtemps et si vainement cherchée, et ne me fournit les moyens de réhabiliter ta mémoire...

—Paul, cher Paul,—poursuivit la malheureuse veuve,—moi seul désormais connais le secret de ton martyre...—Berthe l'ignore et ne le saura jamais, si pendant le peu de jours qui me restent à vivre un prodige ne fait jaillir des ténébres la lumière si longtemps et si vainement cherchée, et ne me fournit les moyens de réhabiliter ta mémoire...

—Paul, cher Paul,—poursuivit la malheureuse veuve,—moi seul désormais connais le secret de ton martyre...—Berthe l'ignore et ne le saura jamais, si pendant le peu de jours qui me restent à vivre un prodige ne fait jaillir des ténébres la lumière si longtemps et si vainement cherchée, et ne me fournit les moyens de réhabiliter ta mémoire...

—Paul, cher Paul,—poursuivit la malheureuse veuve,—moi seul désormais connais le secret de ton martyre...—Berthe l'ignore et ne le saura jamais, si pendant le peu de jours qui me restent à vivre un prodige ne fait jaillir des ténébres la lumière si longtemps et si vainement cherchée, et ne me fournit les moyens de réhabiliter ta mémoire...

—Paul, cher Paul,—poursuivit la malheureuse veuve,—moi seul désormais connais le secret de ton martyre...—Berthe l'ignore et ne le saura jamais, si pendant le peu de jours qui me restent à vivre un prodige ne fait jaillir des ténébres la lumière si longtemps et si vainement cherchée, et ne me fournit les moyens de réhabiliter ta mémoire...

—Paul, cher Paul,—poursuivit la malheureuse veuve,—moi seul désormais connais le secret de ton martyre...—Berthe l'ignore et ne le saura jamais, si pendant le peu de jours qui me restent à vivre un prodige ne fait jaillir des ténébres la lumière si longtemps et si vainement cherchée, et ne me fournit les moyens de réhabiliter ta mémoire...

—Paul, cher Paul,—poursuivit la malheureuse veuve,—moi seul désormais connais le secret de ton martyre...—Berthe l'ignore et ne le saura jamais, si pendant le peu de jours qui me restent à vivre un prodige ne fait jaillir des ténébres la lumière si longtemps et si vainement cherchée, et ne me fournit les moyens de réhabiliter ta mémoire...

—Paul, cher Paul,—poursuivit la malheureuse veuve,—moi seul désormais connais le secret de ton martyre...—Berthe l'ignore et ne le saura jamais, si pendant le peu de jours qui me restent à vivre un prodige ne fait jaillir des ténébres la lumière si longtemps et si vainement cherchée, et ne me fournit les moyens de réhabiliter ta mémoire...

—Paul, cher Paul,—poursuivit la malheureuse veuve,—moi seul désormais connais le secret de ton martyre...—Berthe l'ignore et ne le saura jamais, si pendant le peu de jours qui me restent à vivre un prodige ne fait jaillir des ténébres la lumière si longtemps et si vainement cherchée, et ne me fournit les moyens de réhabiliter ta mémoire...

—Paul, cher Paul,—poursuivit la malheureuse veuve,—moi seul désormais connais le secret de ton martyre...—Berthe l'ignore et ne le saura jamais, si pendant le peu de jours qui me restent à vivre un prodige ne fait jaillir des ténébres la lumière si longtemps et si vainement cherchée, et ne me fournit les moyens de réhabiliter ta mémoire...

—Paul, cher Paul,—poursuivit la malheureuse veuve,—moi seul désormais connais le secret de ton martyre...—Berthe l'ignore et ne le saura jamais, si pendant le peu de jours qui me restent à vivre un prodige ne fait jaillir des ténébres la lumière si longtemps et si vainement cherchée, et ne me fournit les moyens de réhabiliter ta mémoire...

—Paul, cher Paul,—poursuivit la malheureuse veuve,—moi seul désormais connais le secret de ton martyre...—Berthe l'ignore et ne le saura jamais, si pendant le peu de jours qui me restent à vivre un prodige ne fait jaillir des ténébres la lumière si longtemps et si vainement cherchée, et ne me fournit les moyens de réhabiliter ta mémoire...

—Paul, cher Paul,—poursuivit la malheureuse veuve,—moi seul désormais connais le secret de ton martyre...—Berthe l'ignore et ne le saura jamais, si pendant le peu de jours qui me restent à vivre un prodige ne fait jaillir des ténébres la lumière si longtemps et si vainement cherchée, et ne me fournit les moyens de réhabiliter ta mémoire...

—Paul, cher Paul,—poursuivit la malheureuse veuve,—moi seul désormais connais le secret de ton martyre...—Berthe l'ignore et ne le saura jamais, si pendant le peu de jours qui me restent à vivre un prodige ne fait jaillir des ténébres la lumière si longtemps et si vainement cherchée, et ne me fournit les moyens de réhabiliter ta mémoire...

—Paul, cher Paul,—poursuivit la malheureuse veuve,—moi seul désormais connais le secret de ton martyre...—Berthe l'ignore et ne le saura jamais, si pendant le peu de jours qui me restent à vivre un prodige ne fait jaillir des ténébres la lumière si longtemps et si vainement cherchée, et ne me fournit les moyens de réhabiliter ta mémoire...

—Paul, cher Paul,—poursuivit la malheureuse veuve,—moi seul désormais connais le secret de ton martyre...—Berthe l'ignore et ne le saura jamais, si pendant le peu de jours qui me restent à vivre un prodige ne fait jaillir des ténébres la lumière si longtemps et si vainement cherchée, et ne me fournit les moyens de réhabiliter ta mémoire...

—Paul, cher Paul,—poursuivit la malheureuse veuve,—moi seul désormais connais le secret de ton martyre...—Berthe l'ignore et ne le saura jamais, si pendant le peu de jours qui me restent à vivre un prodige ne fait jaillir des ténébres la lumière si longtemps et si vainement cherchée, et ne me fournit les moyens de réhabiliter ta mémoire...

—Paul, cher Paul,—poursuivit la malheureuse veuve,—moi seul désormais connais le secret de ton martyre...—Berthe l'ignore et ne le saura jamais, si pendant le peu de jours qui me restent à vivre un prodige ne fait jaillir des ténébres la lumière si longtemps et si vainement cherchée, et ne me fournit les moyens de réhabiliter ta mémoire...

—Paul, cher Paul,—poursuivit la malheureuse veuve,—moi seul désormais connais le secret de ton martyre...—Berthe l'ignore et ne le saura jamais, si pendant le peu de jours qui me restent à vivre un prodige ne fait jaillir des ténébres la lumière si longtemps et si vainement cherchée, et ne me fournit les moyens de réhabiliter ta mémoire...

Le duc de la Tour-Vaudieu écoutait les paroles d'Angèle avec un indicible terreur.

—Cette femme ne sait rien encore, c'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

—C'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

—C'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

—C'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

—C'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

—C'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

—C'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

—C'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

—C'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

—C'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

—C'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

—C'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

—C'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

—C'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

—C'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

—C'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

—C'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

—C'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

—C'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

—C'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

—C'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

—C'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

—C'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

—C'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

—C'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

—C'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

—C'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

—C'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

—C'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

—C'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

—C'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

—C'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

—C'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

—C'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

—C'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

—C'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

—C'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

—C'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

—C'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

—C'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

—C'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

—C'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

—C'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

—C'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

—C'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

—C'est évident...—pensait-il.—Mais le vengeur est là près d'elle et va tout lui apprendre... et la lumière attendue jaillira des ténébres... et le prodige s'accomplira...

## GRAINES

A VENDRE CHEZ

S. MARMET

COTE DU PASSAGE, Lévis

Non loin de chez M. Bolduc et M. Ed. Brochu, passagers.

Graines de Jardin,

de Champ, Fleurs,

etc., etc.

Les demandes par la maille seront remplies avec soin et envoyées immédiatement par son retour à leur adresse.

Toutes graines de jardin peuvent s'expédier facilement par cette voie et au modique prix de quelques centimes.

Mes graines, comme par les années passées, donneront toujours satisfaction à l'acheteur.

23 mars S. MARMET.

Odil. Vallieres & Cie.

Horlogers-Bijoutiers.

No 86, Rue Commerciale et 17, Côte du Passage, Lévis.

A toujours en mains un assortiment complet de bijoux, tel que MONTRES, HOBLOGES, BAGUES et JONCS.

Montres et horloges réparées avec soin et garanties.

Lévis, 7 juin 1880

Credit - Foncier

FRANCO-CANADIEN.

CAPITAL - - - \$5,000,000

Président: L'hon. E. DUCLENC, sénateur, (Paris).

Vice-Président: L'hon. J. A. CHAPLEAU, Administrateur pour la division de Québec: L'hon. E. T. PAQUET, L'hon. ISIDORE THIBAUDEAU, ELISÉE BRAUDET, écuyer.

Commissaire-censeur: FRANÇOIS VÉRINA, écuyer.

Directeur pour la même division: ELISÉE BRAUDET, écuyer.

Chef de bureau: L. N. CARRIER, écuyer.

Banque de la Société: La Banque Nationale.

Bureau à Québec:

Edifice de la Banque Union, 56, rue Saint-Pierre.

La Société fait des prêts hypothécaires, tant dans les villes que dans les campagnes, de pas moins de \$250, à long terme avec amortissement, et à court terme sans amortissement.

Les emprunteurs n'auront à payer ni frais d'administration, ni commission.

Pour renseignements, s'adresser au chef de bureau, à Québec.

L. N. CARRIER.

15 février 1881.

Mal de dents.

Cette terrible maladie est guérie, sans qu'on soit obligé de faire arracher la dent malade, par un moyen qui n'est pas douloureux, au

No 1

LÉVIS, 8 JUIN 1881

LES DELATEURS

On a déjà commencé à parler du jour de la clôture de la session sur les journaux ; nous ne nous occupons peu de savoir, si les nouvelles que l'on a données à ce sujet sont bien fondées.

Mais voir approcher le terme de la session sans que l'opposition ait réussi à prouver une seule de ses accusations, un seul de ses avancés ! Etre obligé de reconnaître que tout ce que ses organes ont dit était faux, que leurs accusations étaient des chimères, que leurs longs et prétentieux articles n'étaient qu'un tas de phrases ! Voilà qui est risible pour nos adversaires, ridicule pour leur presse.

Voyons donc quelles étaient les prétentions de ceux qui devaient remuer le monde durant la session ; voyons à quelle solution, ils en sont venus.

Nous prenons pour nous instruire, l'Electeur. C'est un nom populaire ; il a dû prendre sur le peuple.

Avant la session, ce journal était rempli de scandales, plus affreux les uns que les autres ; le caractère de nos hommes politiques était déshonoré. Le gouvernement Chapleau ne pouvait pas se maintenir huit jours, il devait tomber sous la grêle de coups de ses adversaires et de ses propres amis !

Monsieur Chapleau qui avait dû tromper dans les comptes ouverts sur le chemin de fer du nord avec Sénécal, la tête noire des libéraux, devait être frappé, bâtonné, anathématisé, être forcé de remettre son portefeuille de premier ministre, aller devant le peuple, pour s'y faire écraser d'une manière exemplaire.

Tels étaient les racontars qui se publiaient sur l'Electeur ; encore un mois, et sur la foi des écrivains de ce journal, le ministère tout entier aurait été obligé de s'exiler !

Mais qu'a-t-on prouvé en chambre, depuis que la session est ouverte ?

Le scandale de l'emprunt français, a été réduit à néant, par l'exposé de M. Robertson, qui a déclaré que cet argent a été parfaitement bien employé à payer les déficits et les dettes contractées par l'ancien administration.

Si l'Electeur eut su cela, il n'en aurait peut-être pas parlé ; mais en n'en sachant rien il ne s'engageait pas, et en mentant au public, il pensait qu'il en resterait toujours quelque chose.

Le scandale Sénécal était le plus énorme que la terre eut vu depuis vingt années. On devait amener devant la Chambre les quarante larrons de la caverne des voleurs, faire leur procès et les envoyer certainement mourir en Sibérie, chargés de la haine et de la malédiction de tous les Canadiens. Qu'a-t-on prouvé devant la Chambre ? Tous les documents possibles, nous dirions presque impossibles, ont été fournis, et sont actuellement devant la Chambre ; l'administration du chemin de fer du Nord n'a rien laissé dans l'ombre, il n'y a rien de caché, rien d'omis. Mais cherchez donc, messieurs, cherchez donc ; vous surtout, écrivain de l'Electeur, qui siégez à la gauche de M. Joly, voyons, il est temps que vous trouviez la clef de ce grand scandale, dont le retentissement a eu lieu avant coup, et qui ne devait être à coup sûr, que le frémissement précurseur du grand et formidable tremblement qui devait suivre la déconvenue du scandale ! En vain on a cherché pour sauver du ridicule l'organe du parti, l'Electeur, on n'a rien trouvé.

Déception ! Mais nos gauchistes sont habitués à cette chose étrange, qui est une vraie maladie pour eux, et qui est leur état permanent.

Mais de dépit on voulut alors faire peser tout le poids de la colère et de la vengeance libérales, sur un homme auquel ils n'ont pas encore pardonné, et ne pardonneront jamais, d'avoir, par un acte de désintéressement et d'honnêteté, causé la ruine de l'ex-gouvernement, acte qui a sauvé les intérêts de son propre comté, et en même temps ceux de toute la province.

On s'est jeté de rage sur M. Paquet, et on a voulu lui faire payer cher toutes les défaites, les déceptions et les déboires des dernières années.

Cette fois encore, ce fut le même journal qui sonna la trompette, pour encourager ses amis à courir sus.

Rien n'a été épargné pour sortir

de la lutte engagée entre tout un parti et M. Paquet, avec les honneurs du triomphe, ou au moins simplement ceux de la guerre.

On a demandé un comité d'enquête, et le comité a été accordé ; on a scruté tout, fouillé dans tous les coins et recoins, interrogé tous les documents, lu et relu les correspondances, fait venir de tous côtés, des témoins etc., etc., qu'a-t-on prouvé ? Rien, absolument rien.

Le procureur de M. Paquet, M. G. Bossé, bâtonnier de Québec, avait dit au commencement de l'enquête à ceux qui composaient le comité ; Que voulez-vous prouver ? Tout a été déclaré par M. Paquet, il a lui-même déroulé aux yeux de la chambre la suite des transactions qui avaient eu lieu entre lui et les capitalistes français ; or, dans ces transactions, rien d'illégal, et encore bien moins rien de malhonnête n'a été trouvé ; que voulez-vous donc prouver, et sur quelles transactions chimériques fondez-vous vos espérances illusoire de convaincre cet homme de villainie et de malhonnêteté ?

Malgré cela, on a procédé à l'enquête ; et si on n'a pas réussi, ce n'est pas faute de recherches et de travail ; on a vu que l'accusation était absolument et radicalement fautive, et que comme toutes les autres, elle n'avait pu soutenir un seul instant un examen sérieux.

Voilà qu'elles ont été les vicissitudes de nos adversaires, tout ce qu'ils font à l'heure qu'il est, est en vue des prochaines élections, c'est pour en faire du capital politique, c'est afin de réjouir l'opinion populaire contre l'administration existante.

Aujourd'hui, l'Electeur, honteux [et on l'est à moins] de ses défaites, honteux surtout de l'issue de l'enquête dans l'affaire Paquet, veut se venger en essayant de mettre en opposition les paroles de M. Paquet et de M. Chapleau ! Allons calmez-vous, confrère, votre bile est trop échauffée, pour que l'on vous prenne au sérieux ; mieux vaut pour vous à l'heure qu'il est, de rentrer sous terre et d'aller porter ailleurs le poids de votre honte ; chargé du dédain général qui s'est attaché à vous, et que vous avez justement mérité.

LETTRE DE MONTREAL

6 juin.

Il a toujours été de mode de haïr un plus haut que soi ! Le raisonnement ne tient guère devant la haine et l'on sacrifie tout pour satisfaire une inimitié personnelle ! Les libéraux de notre pays nous en donnent un triste exemple dans le moment. Le gérant du chemin de fer du Nord, M. L. A. Sénécal, à force d'énergie et de talent, est parvenu à fouler aux pieds les préjugés émis contre notre incapacité en matière de chemin de fer, et il occupe la plus haute position qu'un homme d'affaires puisse recevoir de la Province. Vraiment, sied-il aux libéraux de calomnier cet homme aussi basement qu'ils le font ? Si M. Sénécal a des torts dans sa conduite passée, ne peuvent-ils les oublier ? Ne doivent-ils pas s'unir pour maintenir dans cette forteresse un enfant de notre sol, et de plus, un canadien-français ? Il est réellement honteux de voir avec quelle légèreté, nous attaquons des hommes dont les talents devraient nous fermer la bouche ! Du train que nous y allons, nous confirmerons bien vite le soupçon qu'ont les gens que la politique n'est plus qu'une lettre d'intérêt personnel où l'égoïsme et la jalousie jouent un plus grand rôle que le devoir et l'abnégation. Pour protester contre cette maudite qui tend à introduire chez nous le système américain, les citoyens de Montréal ont résolu d'offrir un banquet public à L. A. Sénécal qui par son impartialité et son activité, a su s'attirer l'estime de tout le monde, sans distinction d'origine. On se plaint de ce que le gérant fasse des transactions avec le libéralisme : Ces affaires seraient interdites, s'il y avait perte ; Mais comme la Province bénéficie tout autant que M. Sénécal, je n'y vois rien qui répugne à l'esprit politique. Le succès du banquet est assuré, et la Patrie sera étonnée de voir le grand nombre d'Anglais et autres qui se rendront à l'invitation, en dépit du prétendu froid existant entre M. Sénécal et les anglais.

La Star qui parfois est bon enfant erie de toutes ses forces à l'au-

public que'il faut une bibliothèque où chacun pourrait aller s'abreuver dans la science et la littérature. Il est vraiment étonnant que Montréal soit encore dépourvue d'une institution si excellente pour la moralité et le développement de l'esprit d'une population millionnaires n'aient pas songé à cette lacune ? Espérons que les éris répétés du Star auront un puissant écho. La chose est d'exécution facile : que chaque citoyen fournisse un volume, et de suite nous avons une bibliothèque de 150,000 volumes ! Inutile de discuter ici les avantages qui découlent d'un institut public : je ne sais comment pourraient subsister quelques citoyens de Québec ou de Lévis si on enlevait tout à coup la bibliothèque de la législature, ou celle de l'Institut Canadien, ou celle de l'Université Laval. L'automne dernier, est mort ici le fameux Institut, dont le Courrier de Montréal est à faire l'éloge en ce moment. Sa succession est encore vacante : parmi les meubles de cet héritage, il y a la fameuse bibliothèque, cause de tant d'impiété. Ses possesseurs veulent en doter notre cité, moyennant paiement des hypothèques qui la grevent. La corporation ne veut accepter qu'à la condition d'une purge radicale des livres. Ce résultat serait à désirer ; car, l'Institut renferme une précieuse collection de volumes français. Nos remerciements au Star pour son intérêt dans la chose publique.

Les nouvelles les plus tristes nous arrivent tous les jours de la malheureuse Irlande : on croit même que l'état de cette infortunée nation ressemble presque à celui qu'elle offrait en 1848. L'Angleterre, cette maîtresse insensible, pleine d'une froide tyrannie, se plaît à torturer sa victime : au lieu d'adopter de suite une mesure qui mettrait fin à toutes les conspirations, elle se contente de discuter sur des demi-mesures, et de faire une factieuse opposition aux clauses favorables de l'Irlande. La question économiq de l'Irlande a été discutée par de plus savants et de plus fins que moi : d'ailleurs, je n'ai point d'opinion personnelle sur le sujet, avec tous les penseurs sérieux, je vois la cause du mal dans l'organisation de la tenure des terres. Les lords anglais sont trop riches et trop durs pour leurs fermiers ; il n'y a pas assez de familiarité entre le seigneur et le serviteur. Les rapports du fermier avec le lord sont ceux d'un despote avec ses esclaves. Différence de religion, de mœurs, de caractère national, le rapprochement est à jamais impossible ! Il est temps que le gouvernement montre une énergie quelconque : qu'il se montre libéral, et rende la liberté à ses sujets Irlandais, ou bien qu'il étouffe cette révolution naissante, qui semble présager une affreuse calamité pour l'Irlande. Car pour peu qu'on juge les choses avec impartialité, on se convaincra facilement que Parnell est loin d'être aussi modéré qu'O'Connell et ce dernier ne voulait jamais sortir des limites de la constitution, lorsque Parnell souffre constamment la révolte et le désordre.

Les énumérateurs de la ville ont peu près fini leur ouvrage, à peu d'exceptions près. On calcule que la population de Montréal atteindra facilement 150,000 âmes, sans compter la multitude de petites villes et villages qui l'environnent comme autant de satellites : avec ces quasi-faubourgs, on aura 175,000 habitants. Nous devons tous être fiers de ce résultat ; Montréal demeure à la tête de la confédération, c'est un honneur qui rejaille sur toute la province. C'est en vain que Toronto essaie une lutte inégale : elle succombe sous le poids de notre prospérité, et sa population, quoique d'augmentation rapide, est anéanti par la nôtre. Nos entreprises publiques croissent rapidement et la richesse de notre ville prend des proportions gigantesques. Le tunnel, qui vient d'avoir à point, une proclamation royale, est destiné à doubler l'importance de Montréal. Ce qui nous fait le plus plaisir c'est de savoir que le quartier Est, le centre des Canadiens-Français, a battu les deux autres quartiers, et que nous sommes les maîtres dans la métropole du Canada.

La session menace de devenir une vraie déroute pour les libéraux : point de succès, pas de chutes ni-

nistérielles, point de bruit dans les cieux conservateurs. Heureusement que nous aurons une nouvelle session dans le cours de l'hiver prochain ; les libéraux ont 6 mois pour préparer leurs fielles ; qu'ils aient donc la précaution de ne pas les faire si grosses, et si peu finies. Somme toute la session actuelle sera d'une importance mineure. Le résultat satisfaisant du Trésor est le plus important ; ça n'empêche pas la Patrie de crier à un déficit rond de \$800,000 : Ça grossira encore. Plus en réalité nos déficits diminueront, plus la Patrie les trouvera lourds et élevés.

A. J.

MONUMENT DESALABERRY.

Le charmant village de Chambly était hier en grande réjouissance. Après un siècle de paix et de tranquillité, l'on voyait l'ancien esprit militaire reprendre vigueur comme aux beaux jours de son ancienne gloire. C'est par cet endroit que passa Champlain pour marcher à la découverte de la lac qui porte son nom et pour pénétrer dans le pays des Mohawks. C'est par cet endroit que les Français passèrent et repassèrent dans leurs campagnes contre les cinq nations. Ici Haviland précipita ses grenadiers, enveloppant Montréal du côté droit et déterminant la capitulation finale de Vaudreuil en 1760, tandis que Murray remontait de Québec prise et que Jeffrey Amherst descendait à Lachine, venant d'Ogdensburg. Montgomery pénétra jusqu'ici en 1775, en route pour se rendre au Cap Diamant où il devait trouver la mort, et c'est ici qu'Arnold s'arrêta pendant quelque temps dans sa retraite précipitée avec les restes mutilés de ses troupes continentales. C'est ici enfin que le malheureux Burgoyne prépara cette redoutable flottille qui transporta sa belle armée sur les hauteurs de Saratoga où il fut défait et fait prisonnier par le général Gates.

Le village de Chambly et le bassin de Chambly, deux municipalités différentes, avaient revêtu leurs insignes de fête, des arches de verdure couvraient les principales rues, tandis que des pavillons et des bannières flottaient de toutes les fenêtres, la baie était grouillante de petites embarcations joyeuses, dont les couleurs multiples se reflétaient aux rayons d'un soleil radieux. On apercevait de l'autre côté, vers St. Mathias et le vieux pont des couleurs variées qui étaient déployées. Le parc Fréchette était le point d'attraction principal. Ce magnifique parterre est le don d'un citoyen généreux, et son inauguration ne pouvait coïncider plus heureusement qu'en ce jour où l'on élevait une statue à Salaberry.

Les restes du Héros reposent dans l'église du village. C'est ici qu'il passa les derniers jours de sa vie ; son fils et quelques autres membres de sa famille demeurent encore en cet endroit. C'est aussi là, que l'on peut apprécier la véritable portée de la bataille de Châteauguay.

A midi l'on vit arriver 22 chars avec 300 hommes du 65me régiment, avec corps de musique, deux canons de la batterie Stevenson avec les représentants de divers corps militaires venant de Montréal. Une grande parade eut alors lieu depuis le dépôt du vieux port, où il y eut déploiement pour attendre l'arrivée du Gouverneur-Général. En même temps le vapeur "Chambly" arriva chargé de passagers venant de toutes les paroisses environnantes, avec musique en tête. A deux heures, Son Excellence accompagnée du lieutenant-gouverneur et leur suite arrivèrent sur un bateau spécial de Sorel et furent reçus par les acclamations de la foule.

Après les cérémonies de présentation, la procession se mit en marche et l'on se rendit au parc Fréchette, où la cérémonie de la levée du voile fut gracieusement accomplie par le gouverneur général au milieu des salves d'artillerie et les acclamations des nombreux assistants. Son Excellence prononça un éloquent discours sur les actes héroïques du grand guerrier dont on célébrait en ce moment la mémoire.

Il fit une allusion touchante à l'amitié qui exista entre le duc de Kent, père de la reine, et le colonel de Salaberry, et termina en faisant un digne éloge de la bravoure des canadiens-français ainsi que de leur loyauté. Des adresses furent ensuite présentées par le colonel Harwood et autres.

Avant la levée du voile, le maire de Chambly présenta au gouverneur une adresse au nom de la municipalité.

Après la cérémonie le gouverneur se retira pour prendre passage à bord du bateau qui se dirigeait vers Sorel, en route pour Québec.

A 4 heures, il y eut banquet auquel prirent part au-delà de 200 personnes. Le docteur Merrill président et avait à sa droite le lieutenant-gouverneur. L'on proposa les sautés d'usage ; le lieutenant-gouverneur fut très heureux dans sa réponse à la santé qui lui fut présentée, et rappela en termes brillants les événements que l'on célébrait ce jour-là. Sir Hector Languevin fit un bon discours. M. Mercier répondit à la santé offerte à la mémoire du héros. Le soir grande illumination, la montagne de Belœil était resplendissante.

COMITE DES COMPTES PUBLICS.

Il y a eu réunion de ce comité hier ; l'examen de M. L. A. Sénécal s'est continué. Son témoignage n'a rien d'important. Il n'a aucun intérêt dans le chemin de fer Sud-Est ; et les dispositions entre le chemin de fer des Laurentides et celui du Nord ont été faites avant qu'il reçut le contrôle de cette dernière voie. Quant à ce qui concerne les chemins à lisses sur la glace, l'entreprise avait été commencée avant qu'il fut nommé surintendant du chemin de fer du Nord.

Deux autres témoins ont été examinés : M. W. E. Blumhart et M. Shackell.

Cependant l'opposition est encore à découvrir quelque chose de compromettant dans l'administration de notre chemin provincial ; et il lui sera bien difficile de prouver que cette fois encore elle n'a pas agi avec mauvaise foi.

Les députés libéraux font question sur question aux témoins qui sont examinés et toutes les réponses honnêtes de ces messieurs tournent contre eux.

Et que fait l'Electeur pendant que son parti, s'efforce à démontrer que toute cette histoire, pure invention de son rédacteur, contre le surintendant du chemin de fer du Nord est véridique, il évite avec soin d'apprendre à ses lecteurs le résultat de l'enquête. Il a tourné bride et maintenant il répand son fiel sur l'hon. M. Paquet, qui n'a commis d'autre crime que celui d'occuper une position élevée que son talent lui avait méritée, et à laquelle l'écrivain de l'organe libéral n'arrivera jamais.

LA BATTERIE "A"

En avril dernier la batterie "A" comptait 250 hommes sous les armes. Hier à l'appel 108 hommes seulement étaient présents y compris les officiers, canonniers et sergents-major. La disparition de 142 hommes dans les rangs de la batterie "A" est assez difficile à expliquer.

Deux, pour méfaits sont actuellement en prison, les 140 autres ont, soit désertés, ou obt nu leur congé, pour quelle raison, on l'ignore. Etaient-ce mauvais traitements de la part des officiers envers les soldats, ou si la nourriture était mauvaise ? ceci reste à savoir. Tout de même la disparition en 2 mois de 140 hommes non satisfaits, désertant ou demandant leur congé mériterait une explication.

La batterie "A" a sa salle de lecture, sa bibliothèque garnie de livres intéressants, écrits presque tous en langue anglaise ; Nous croyons cependant nécessaire de faire remarquer que le nombre des canadiens-français est suffisamment grand pour que l'autorité leur fasse tenir des ouvrages français.

CONSEIL LEGISLATIF.

La séance d'hier, au Conseil législatif, a été très importante ; le débat commencé sur le bill relatif au transfert du chef-lieu du district de Kamouraska, de ce dernier endroit à Fraerville, s'est continué jusqu'à une heure avancée à la séance du soir.

Les honorables conseillers Dionne et autres ont pris une part active au débat sur cette question.

Avec la permission de cette chambre, l'honorable sénateur Chapais a adressé la parole s'opposant à l'adoption du bill. Pendant deux heures, il a plaidé habilement la cause du comté de Kamouraska.

Malgré tous les efforts que l'on a faits pour que le bill fut rejeté, le conseil a cru agir avec justice et désintéressement en l'adoptant par une forte majorité.

**COMITE DES CHEMINS DE FER**

Le comité des chemins de fer a siégé ce matin, pour considérer l'affaire du Québec Central. L'hon. M. Paquet, député du comté de Lévis, a parlé longuement sur la question. Les principaux citoyens de cette ville attendaient avec anxiété, dans les corridors de la chambre.

Le résultat des débats du comité n'est pas connu au moment où nous mettons sous presse.

**COLLEGE DE SAINTE-ANNE. PREMIERS**

Pour le mois de mai 1881.

**COURS CLASSIQUE.**

*Rhetorique.* — Version latine : Jos. Levasseur. — Toutes les matières réunies : Jos. Levasseur, Ls. Bacon, L. Gauvreau.

*Belles lettres.* — Thème latin : Em. Poirier. — Version grecque : E. Poirier. — Version latine : A. Taschereau. — Toutes les matières réunies : E. Poirier, A. Taschereau, G. Verreault.

*Versification.* — Composition française : Jos. T. Bertrand. — Histoire du Moyen Age : Jos. T. Bertrand. — Toutes les matières réunies : Jos. T. Bertrand, J. Narc. Desgagné, 2 fois.

*Méthode.* — Version latine : Tél. Roy, Jos. Moreau. — Composition française : Ed. Bernier. — Toutes les matières réunies : Tél. Roy, 4 fois, Ones. Thibault.

**COURS COMMERCIAL.**

*Quatrième.* — En français : Geo. Lamontagne, 3 fois, Geo. Lizotte. — En anglais : Geo. Cloutier, 2 fois, Geo. Lizotte, Geo. Lamontagne.

*Troisième.* — En français : Aug. Guy, 2 fois, Dav. Pellerin, 2 fois, Ls. Deschênes, V. Vézina. — En anglais : P. Downey, 2 fois. — Arithmétique : Dav. Pellerin, 3 fois.

*Deuxième.* — En français : Eud. Roy, 2 fois, Lud. Levesque, O. Lebrun, 2 fois, L. Castonguay. — En anglais : Eud. Roy, 3 fois. — Arithmétique : C. Painchaud, Dav. Francoeur.

*Première.* — En français : Armand Proulx, 5 fois. — En anglais : W. Johnson, 2 fois. — Arithmétique : W. Johnson, P. Lallemant, A. Casgrain.

**TELEGRAPHIE.**

Montreal.

7 juin.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur Robitaille est actuellement en cette ville.

— Smithers, gérant général de la Banque de Montréal, a été élu président du bureau des directeurs.

— Une réunion des actionnaires de la Banque Consolidée, maintenant en liquidation, aura lieu cette semaine. L'offre de 12 1/2 pour cent, pour la balance des revenus, faite par la Banque d'Échange, sera prise en délibération.

— Les membres du club Cartier ont présenté une adresse à Sir Hector Langevin.

— Une servante du nom de Purdy s'est suicidée ce matin. D. puis longtemps ses menées annonçaient l'affaiblissement du cerveau; elle s'est pendue.

— La gelée s'est fait sentir aux environs de cette ville. La végétation n'a pas souffert cependant.

**COURRIER DE LEVIS.**

*Canadien Illustré.* — Le numéro 6 du *Canadien Illustré* vient d'être reçu. Il est en vente à la librairie du *Quotidien*. Les personnes qui désirent se procurer au complet les feuilletons qui y sont publiés peuvent se les obtenir à la même librairie ou se vendre actuellement les objets indispensables aux enfants qui feront leur première communion : livres, chapelets, images, soupiraux etc., etc.

*Accident fatal.* — Les accidents sur le chemin de fer Intercolonial se succèdent d'une manière alarmante. A tout instant nous avons à enregistrer un accident fatal dont la victime est un serre-frein. Lundi dernier encore, un nommé Michon trouvait la mort dans les circonstances suivantes : Serre-frein sur un convoi qui fait le trajet de Campbellton à la Rivière-du-Loup et vice versa, il marchait sur le haut des chars où ses services étaient requis, quand soudain il perdit l'équilibre et tomba. Quoique le convoi fut près de la gare de Fraserville, il cou-

rait encore à toute vitesse, et par conséquent la chute de l'infortuné Michon a été terrible.

La mort a été presque instantanée; lorsqu'on le releva il respirait encore, mais quelques secondes plus tard tout était fini.

Le malheureux serre-frein était âgé de 34 ans; il laisse une épouse et deux enfants.

*Arrestation.* — Trois individus ont été arrêtés hier pour ivresse; assurément ce n'est pas dû à la chaleur si l'on s'abreuve tant.

*Départ.* — Plus de trois cents immigrants arrivés sur les steamers "Toronto" et "Lake Nepigon" sont partis hier midi pour l'ouest par convoi spécial.

*En route.* — Une quinzaine de jeunes gens partis du Nouveau Brunswick sont passés en cette ville hier, en route pour le Colorado.

*Accident.* — Hier, un jeune garçon âgé d'à peu près sept ans, se tenait près d'un cheval qu'il frappait d'une petite badine, à son grand plaisir. Le petit imprudent était alors inconscient du danger qui le menaçait. Soudain l'animal impatienté rua et le sabot atteint la figure du jeune Ransay. Lorsqu'on le releva, il était évanoui et le sang coulait abondamment d'une sérieuse blessure reçue près de l'œil. Des soins médicaux lui ont été prodigués immédiatement, et l'on espère que cet accident n'aura pas un résultat fatal.

*La végétation.* — La gelée de ces jours derniers a causé des dommages sérieux aux cultivateurs, notamment à ceux des différentes paroisses du comté de Lévis. Presque toutes les plantes qui avaient déjà percé la terre et offraient les plus belles espérances ont été détruites par cette gelée. Nos cultivateurs sont contraints de recommencer leurs semences, ce qui va leur causer un retard préjudiciable.

**COURRIER DE QUEBEC.**

*Militaire.* — A voir les soldats de la batterie "A" faire la toilette des canons placés sur les ramparts de la ville et sur la citadelle, on dirait qu'une invasion est à craindre.

*De retour.* — Son Excellence le gouverneur général est de retour de Chambly.

*Cour du recorder.* — David Marquis pour ivresse, huit jours de prison.

Ann Finn, dont le nom est bien connu du recorder, ivre et jurant sur la rue, un mois de réclusion.

Un jeune homme pour désordre causé sur la rue Champlain, 82 et les frais.

*Musique.* — On dit que la fanfare de la cité de Montréal viendra à Québec vers la fin de ce mois.

*Société.* — Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur annonçant que jeudi le 16 juin, aura lieu au Pavillon des patineurs une soirée au profit de Notre Dame du Saguenay.

M. l'abbé Bruchezzi prêtre du Séminaire y prononcera un discours de circonstance.

*Cour Martiale.* — Le sergent Athos, appartenant à la marine royale, s'étant mis en ribotte, samedi dernier, s'est pris à se vanter d'avoir opéré sa désertion, et de s'être envolé dans les rangs de la batterie "A" peu de temps après. La parole n'était pas plutôt lancée qu'Athos était inculpé par un officier de la batterie à qui il avait fait la même chose quelques jours auparavant. Notre nous-quelqu'un est sous les verrous, à la salle de police du régiment, attendant sa sentence qui sera prononcée dans 8 jours au terme de la cour martiale du district.

*Monument de Salaberry.* — Le télégramme suivant a été envoyé, hier, par les membres de la presse de Québec, à l'Assemblée Législative, Québec, 7 juin 1881.

A M. J. O. Dion, secrétaire du comité du monument de Salaberry, Chambly, Québec.

Les représentants de la presse de la Province de Québec, réunis à Québec, désirent apporter leurs tribus d'admiration et d'éloge au héros qui en un jour de danger, sût si noblement défendre le sol canadien. La nation se glorifie elle-même en célé-

brant la mémoire des hauts faits d'armes de ceux qui travaillèrent au salut de la patrie.

E. J. Duggan, "Gazette de Montréal", président; J. E. Mercier, LE QUOTIDIEN, secrétaire; G. A. Desjardins, "débat de l'Assemblée Législative", M. J. E. Chagnon, "Courrier de Montréal"; A. L. A. Marquis, "Messager de Lewiston"; G. L. Stewart, "Chronicle"; R. Tremblay, "Le Monde"; C. Messiah, "Le Mail"; Léandre Savard, "l'Événement"; L. L. Dion, "Journal de Québec"; E. T. D. Chambers, "Chronicle"; E. Lortie, "Sorelois"; E. Rousseau, "l'Électeur"; J. M. Prouvercher, "La Minerve"; Joseph Bouchard, "Le Journal de Québec"; Bruno Laval, "Le Constitutionnel"; S. L. Désaulniers, "le Canadien"; L. E. Danjou, "l'Électeur."

*Cour de police.* — Plusieurs matelots, quelques-uns pour absence sans permission, d'autres pour refus de travail sont condamnés, les premiers à six semaines de prison, les autres à quatre semaines de prison.

*Signalées.* — Quatre personnes sont signalées aux autorités pour vendre du tabac ne portant pas les estampilles requises par la loi. Qu'on se rappelle que pour cette offense l'amende est fixée depuis \$50 à \$200.

*Revue Canadienne.* — Nous accusons réception de la livraison de mai, 1881, de cette excellente explication. En voici le sommaire :

I. — A Madame \*\* sur la mort de ses deux filles [poésie] — Ernest Marceau.

II. — La langue Française au Canada — Jules P. Tardivel.

III. — Essai sur la littérature allemande, III (Suite) — Albert Lefavre.

IV. — Panneau Drame historique canadien [étude critique] — Pascal Poirier.

V. — Fils de ses œuvres [poésie] — Benjamin Sulte.

VI. — La Chiberli [Étude d'après Nature] VII. (Suite et fin) — G. d'Orctet.

VII. — Causerie Musicale (l'Orgie) (Suite) — R. O. Pelletier.

VIII. — Chronique Religieuse. — Jean Rouleau.

IX. — Revue Politique. — Gustave Lamothe.

X. — Bulletin Bibliographique. — B. P. Mignault, Dr. L. D. Mignault.

*Héritage inespéré.* — Un pauvre diable du Canal Fulton, Ohio, nommé Frank Winkler, exerçant la dure profession de mineur, vient de recevoir l'heureuse nouvelle que son frère aîné est mort en Angleterre, laissant une fortune de \$45,000,000 à partager entre les sept frères et sœurs du défunt. Il y a quarante ans que ce frère aîné était parti pour le cap de Bonne-Espérance, et il paraît que c'est dans le commerce des diamants qu'il a gagné son énorme fortune. Quoiqu'il écrivit assez régulièrement de sa famille, il ne donnait jamais de détails sur ses affaires, se bornant à dire qu'il reviendrait un beau jour faire une agréable surprise à tous les siens.

Dernièrement il a quitté l'Afrique pour rentrer dans son pays natal, qui est la Prusse. Il n'avait pas prévu ses parents de son retour, voulant leur ménager, comme il l'avait écrit mainte fois, une joyeuse surprise, mais il a lui-même été surpris par la mort, à son passage à Londres. L'examen de ces papiers a révélé que sa fortune s'élevait à \$45,000,000.

Le mineur de Canal Fulton, qui n'aurait pas pu la semaine passée emprunter \$5, "vaut" aujourd'hui plus de 6 millions de dollars. Son boss le salue, et les propriétaires de la mine où il travaille lui offrent de lui avancer de l'argent et lui conseillent fortement d'acheter des actions de la compagnie.

**Mariage.**

— Le 7 du courant, à la Basilique de Québec, M. Jean Pierre Mainville dit Deschênes, typographe, conduisait à l'autel Mlle Julie-Melvina Dubé. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. M. Côté.

L'heureux couple est parti sur le vapeur "St. Lawrence" pour la Malbaie. Bon voyage!

**Deccs.**

A Québec, le 6 du courant, à l'âge de 3 ans, 3 mois et 13 jours, Marie-Joseph-Frédéric, enfant chérie de M. Emmanuel Bergeron, maître forgeron.

**JOSEPH LEPAGE**

IMPORTATEUR

D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS

SIROPS DES BARBADES

Theas, Sucres bruts et raffinés, Sucre d'Erable, Huile de Morue, de Loup Marin, et Huile d'Olive et Huile à Machine, Dépôt d'huile de Charbon Cafés ronds, savons de toilette et à laver, allumettes "Telegraph" Riz, Barley, Résine, Coaltar.

Assortiment général d'épicerie. 17 et 19, RUE ST JACQUES, QUEBEC.

Ligne de la malle Royale.

1881. — DE — 1881.

**VAPEURS**

POUR LE SAGUENAY.

TADOUSSAC, CACOUNA, RIVIERE D' LOUP, et MURRAY BAY.

COMMENCÉ DU 28 JUILLET. Les bateaux à vapeurs suivants : "SAGUENAY," Capit. M. Lecours. "UNION," "Alex Barras"

quitteront le quai St André comme suit : Les MARDIS et VENDREDIS à 7.30 A. M., le vapeur "Saguenay" pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! arriant à la Baie St Paul, les Eboulements, Malbaie, Rivière-du-Loup et Tadoussac.

Les MEBRE 18 et SAM DIS, à 7.30 heures a. m., le vapeur "Union" pour la Baie des Ha! Ha! arriant à la Baie St Paul, les Eboulements, Malbaie, Rivière du Loup et Tadoussac.

Amalgamer à Québec avec la compagnie du Richelieu, le chemin de fer du Nord, celui du Grand-Tronc, et à la Rivière du Loup, avec le chemin de fer Intercolonial pour et des Provinces Maritimes et des États de l'Atlantique.

Laissant la Rivière du Loup pour le Saguenay à 5 hrs. p. m. le même jour; et pour Québec, les mercredis, jeudis et samedis, à 5 hrs. p. m., puis les dimanches à 7 hrs. p. m.

Des billets pour passage et cabines sont en vente au bureau général des billets, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis et au bureau de la Compagnie de Navigation à vapeur du St. Laurent, quai St André. A. GABOURY, Secrétaire.

**Propriétés à vendre**

Un terrain de 50 x 60 pieds, situé dans le village de Benville, avec maison en bois à un étage dessus construite.

Un autre terrain de 70 x 100 pieds, situé au coin des rues St. George et St. Pierre, Lévis, avec maison en bois, à un étage et une forge.

Pour plus amples informations, s'adresser à

LOUIS LESSARD Sec. Trés. Société de Construction Permanente de Québec, rue St. Jean, Haute-Ville, Québec. 8 juin, 1881.

**Chapeaux de Paille**

de formes variées

Chapeaux de feutre de couleur.

Chapeaux à la Prussienne.

— AUSSI —

Une grande quantité d'autres chapeaux indispensables durant la saison des chaleurs.

James S. Paterson

27, RUE BUADE, Québec.

6 avril

**Bazar de Chicoutimi**

Sous le patronage de SA GRANDEUR MGR D. RACINE évêque de Chicoutimi.

Le public est respectueusement informé que le 10 de JUILLET prochain et les jours suivants il se tiendra à Chicoutimi un bazar, pour aider à la construction d'un logement pour messieurs le curé et les vicaires de Chicoutimi. Les personnes charitables qui désirent encourager cette bonne œuvre pourront adresser leurs offrandes au Rév. Amb. Fafard, curé d'office, ou aux dames directrices de Chicoutimi, dont les noms suivent : Mesdames veuve John GRAY, présidente; Ernest GIMON, secrétaires; Michel CARON, Ovide BOSSÉ, Eugène LEMIEUX, Honoré MARTIN, David TESSIER.

Madame veuve Thomas ROBERTS présidera à la table de rafraîchissements. AMB. FAFARD, ptre, cure d'office. 7 juin 1881.

**V. DE PLATS**

BARBIER - COIFFEUR

ET

**Marchand de Cheveux**

Désire informer ses amis et ses nombreuses pratiques, qu'il a transporté son établissement (boutique et magasin) au numéro

254, rue et faubourg St-Jean

Vis-à-vis les salles d'encan de MM. Oct. Lemieux & Cie.

Il espère que l'attention qu'il apportera à les servir, lui méritera à l'avenir le même encouragement qu'ils lui ont donné par le passé. 29 mai 1881.

**HOTEL ALBION**

Rue du Palais, Québec

Le soussigné vient de louer pour dix ans, l'Hôtel Albion qu'il a fait réparer à neuf et qu'il vient d'ouvrir aujourd'hui.

Cet Hôtel possède toutes les commodités modernes. Rien n'a été épargné pour donner aux visiteurs tout le confort possible.

La table y est toujours abondamment servie des mets les plus recherchés.

Comme l'annuaire de l'ouverture de ce splendide hôtel n'est pas encore répandu dans tous les États Unis et la Puissance du Canada, le propriétaire a jugé bon de réduire ses prix pour l'année qui va se couler.

L. M. BLOUIN, Propriétaire.

**CHAPEAUX!!**

Le plus grand assortiment de CHAPEAUX ANGLAIS, FRANÇAIS et AMÉRICAINS

En vente à des prix qui défient la concurrence chez

G. R. Renfrew & Cie

En face de la Basilique 35, RUE BUADE, Québec. 11 mars 1881

**Banque Union**

DU BAS-CANADA

DIVIDENDE No. 31

AVIS est par le présent donné qu'un DIVIDENDE DE DEUX ET DEMI POUR CENT, sur le fonds capital payé de cette Banque a été déclaré pour le semestre de l'année courante, et qu'il sera payable, à cette Banque ou dans ses succursales le ou après

SAMEDI, 2e jour JUILLET

Le titre de ce mandat sera formé depuis le 9 au 30 juin inclusivement. Le dividende annuel des actionnaires aura lieu, dans les bureaux de la Banque, à Québec, LUNDI, le 4 et 5 jours de JUILLET prochain à midi.

Par ordre des directeurs, J. MacEwen, Caissier. Québec, 31 mai 1881.

**BUREAU DE LA MILICE**

DE LA MILICE

Québec, 4 juin 1881.

DES SOUMISSIONS en double sa-

ront reçues à ce Bureau jusqu'à midi, le 18 du mois courant, pour fournir des effets nécessaires au camp d'exercice de Lévis, pour 1,635 officiers et soldats et 60 chevaux, durant 11 jours à partir du 27 du présent mois.

Pain, Viande, Pommes de terre et Epicerie, Fourrage, Paille pour lit, Bois de chauffage.

Les conditions, etc., seront expliquées par le soussigné.

T. J. DUCHESNAY, Lt. Col., Dep. Adj. Général.

**Le Grand Depot**

DES MARCHANDISES SECHES

Les plus nouvelles se trouve au

No. 103, RUE ST. JOSEPH ST. ROCH. QUEBEC,

CHEZ

L. T. DUSSAULT. I

Les prix sont des plus modérés Lévis, et mai.

Débats parlementaires.

ASSEMBLEE LEGISLATIVE.

Séance du 7 juin.

L'Orateur prend le fauteuil à 3 hrs. p. m.

M. TAILLON présente plusieurs pétitions contre le bill de l'Université Laval.

La chambre s'occupe des items des estimés rapportés par le comité.

M. MEIKLE dit que s'il est possible, il serait important que le gouvernement feroit don de l'engrais de phosphate, pour cette année, aux sociétés d'agriculture, attendu qu'il est arrivé en cette province un peu tard et qu'en en faisant faire l'essai, les commandes seraient plus grandes pour l'avenir.

L'HON. CHAPLEAU dit que le gouvernement fait tout ce qu'il peut pour encourager l'agriculture, qu'il a pour le 500 tonnes d'engrais de phosphate à raison de \$14 la tonne, et que le conseil de l'agriculture a promis d'acheter cet engrais au prix de \$26 la tonne.

M. MEIKLE ne blâme pas le gouvernement d'avoir acheté du phosphate, au contraire il l'approuve d'en avoir agi ainsi. Ce qu'il désire c'est que le gouvernement en fasse un don cette année, certain que le bon résultat que cet engrais produira encouragera les sociétés d'agriculture à donner une commande plus considérable pour les années suivantes.

M. DUBAMEL dit que le transport de cet engrais est en certains endroits très dispendieux. Il connaît une société d'agriculture établie à 60 milles de toute communication par eau ou par chemin de fer. Il serait donc à propos de faire un don de ce phosphate si on veut qu'au moins les cultivateurs puissent en retirer un profit. Profit qui serait légitime par le coût de l'achat et les frais de transport.

L'hon. JOLY blâme le gouvernement d'avoir pris des arrangements avec l'étranger pour l'importation du phosphate, quand le Canada possède un engrais tout aussi bon et qui aurait pu être distribué à temps.

L'hon. CHAPLEAU dit que le gouvernement n'a fait qu'une importation et qu'il n'a pas l'intention de la continuer chaque année puisque M. Dior doit établir une manufacture d'engrais de phosphate dans cette province.

M. DUPUIS prétend que la cendre est un meilleur engrais que celui de phosphate et qu'il ne voit pas la nécessité d'importer un engrais aussi dispendieux.

M. BEAUBIEN dit que la cendre est excessivement rare qu'il serait impossible de s'en procurer une quantité suffisante pour atteindre le but qu'on se propose dans l'amélioration de nos terres.

L'hon. LANGELIER parle en faveur du phosphate canadien.

Les débats se continuent sur cette question. MM. Watts, Gagnon, Laberge et Boutillier prennent alternativement la parole.

Les items \$50,000 pour les sociétés d'agriculture et \$7000 pour le journal de l'agriculture sont accordés sur l'item \$24,000 à voter pour les écoles d'agriculture.

L'hon. M. LANGELIER est peiné de voir que les écoles ne sont pas comme celles de Guelph, Ont. Chaque fois, ajoute-t-il, qu'il a demandé aux cultivateurs pourquoi ils n'envoyaient pas leurs enfants dans ces maisons d'éducation, si lui a été répondu que les élèves n'y apprennent rien de plus que ce que leurs pères savaient.

L'hon. M. CHAPLEAU dit que des améliorations ont été faites dernièrement et que le système d'enseignement est meilleur aujourd'hui. Il espère que la chambre ajoutera à ces institutions tout l'encouragement qu'elles méritent.

La chambre s'ajourne à 6 hrs. p.m.

SEANCE DU 8 JUI.

La chambre se forme en comité sur les bills suivants (No 20) pour autoriser l'échange et la vente de certains biens-fonds et immeubles substitués par les actes de donation de Duke Roberts en faveur d'Edward L. Roberts, de Silas Stewart Roberts et de leurs enfants.

érigé un monument au héros de Châteauguay, comme suit :

CHAMBRE DE L'ORATEUR  
Assemblée Législative  
Québec, 7 juin 1881.

A. J. O. DION,  
Secrétaire de la commission du monument de Salaberry.

Bassin de Chambly.

L'Assemblée Leg. a reçu de la Province de Québec l'acte de l'invitation qui lui fait le comité de Salaberry, pour la fête d'inauguration du monument élevé à la mémoire du glorieux vainqueur de Châteauguay.

Elle est en séance et se joint unanimement à ceux qui prennent part à cette fête du patriotisme canadien.

L'Assemblée législative de Québec ne saurait oublier qu'en cette circonstance le pays tout entier s'incline non seulement devant le soldat heureux qui fit triompher les armes britanniques, mais encore devant le canadien-français qui a su personnellement se battre à la bataille de la Joazeul et de l'Angelette.

L'hon. M. CHAPLEAU se lève pour exprimer le sentiment général des députés, et premier M. Dior d'avoir devant les yeux de la chambre en écrivant à ceux qui célèbrent une grande fête nationale dans un lieu mémorable. Pour nous qui sommes dans ce lieu en ce moment occupés à débattre les intérêts de cette province nous sommes heureux de pouvoir nous arrêter un instant pour saluer le héros de Châteauguay Français d'origine et de cœur, Desalaberry personnifiant la loyauté et la fidélité du peuple Français au Canada, car les paroles n'étaient pas assez pour le Grand Soldat et l'histoire en a gardé les faits d'armes.

Il dit que souvent l'on entend parler de conciliation, chercher à éligner certaines difficultés préjudiciables à notre avenir, sans jamais arriver à une solution définitive, quand le héros de Châteauguay les faisait si facilement disparaître sur le champ de bataille.

Au lieu du plus noble sentiment, l'amour de la patrie, il n'est jamais d'autre guide que cette dernière. Ausi doit-elle être fière de ce brave soldat de notre époque, sans jamais arriver à une solution définitive, quand le héros de Châteauguay les faisait si facilement disparaître sur le champ de bataille.

Après tout ce n'est pas un vain mot que la gloire; ceux qui sont morts pour nous revivent dans l'histoire.

Les hommes dévoués dont on garde les noms sur le marbre ou l'airain, même sur une page, presque toujours vivants, sont un héritage pour tout peuple qui croit à de grands avenir.

Recueillir nos souvenirs parmi nos ancêtres, pour les grands encore, les loger dans un temple, y sacrifier tout l'or, l'art et le talent.

Pour que l'esprit du peuple y voie un monument.

L'hon. M. JOLY se joint avec plaisir aux remarques de l'hon. Premier, il est heureux d'avoir l'occasion de payer un tribut de respect et d'admiration à la mémoire du Grand Soldat qui personnifiait sur le champ de bataille la loyauté des canadiens-français à la reine et à son pays.

En terminant il dit que la devise que les canadiens ont le droit de prendre est "Loyauté et fidélité".

Les hon. M. S. LYNCH et ROSS ont heureusement au nom de la population anglaise de payer un tribut d'éloges à la mémoire du plus grand soldat de la puissance. Car c'est en se rappelant les faits d'armes de nos ancêtres que le Canada deviendra une nation.

La Chambre procède à la réception du rapport du comité des subsides, item par item.

Sur l'item \$1,500 pour manufactures de beurre et de fromage, salaires, dépenses de voyage, etc., la chambre est informée qu'une personne compétente à donner toutes les informations nécessaires pour améliorer la qualité du beurre et du fromage manufacturé fabriqué sera engagée et parcourra les paroisses de cette province.

Les hon. ARVINE et ROSS ridiculisent l'idée d'enseigner aux habitants de cette province la manière d'améliorer la fabrication de leurs produits.

L'hon. M. CHAPLEAU dit que la fabrication du beurre et du fromage est une industrie plus importante que les hon. messieurs qui l'ont précédé, paraissent le croire.

Il y a près d'un million de vaches à lait dans cette province, où trente-trois millions de livres de beurre et de fromage sont fabriqués annuellement. Si par ce moyen nous pouvons obtenir une augmentation de 5 cents par chaque livre, nous devons considérer que ce serait un gain de \$500,000.

L'item est adopté.

pourvu que la ville de Québec se montre aussi généreuse que sa voisine.

M. RINFRET dit qu'à la dernière exposition \$6,000 ont été votés par la Corporation de Québec et qu'elle est encore prête à voter le même montant.

Cet item et les suivants sont adoptés: chemins de colonisation, \$50,000; chemin de colonisation dans la vallée d'Otawa, \$5,000; chemin de Québec au Lac St. Jean, \$5,000; sociétés de colonisation, \$5,000; loyers, assurances, réparations, etc., des édifices publics, \$30,000; réparations à Spencer Wood, \$5,000; inspection et arpentage, \$3,000; réparations au Palais de Justice et aux prisons, \$15,000; pour terminer les départements publics, et différents travaux, \$18,000.

Sur le dernier item l'hon. M. LANGELIER félicite le gouvernement d'avoir ordonné la fabrication des cadrans placés dans les toitures des édifices du parlement dans le pays.

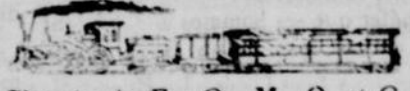
Sur l'item de \$222,920, M. Laberge cite plusieurs sociétés médicales et affirme qu'un change est dans le système du traitement des aliénés est nécessaire.

M. Nelson cite des statistiques de la province d'Ontario, relativement aux asiles d'aliénés, et dit que cette province ne paie que \$122.94 pour cette fin.

M. MARCHAND observe que l'an dernier la province d'Ontario a payé \$31,000 pour pension d'aliénés tandis qu'à Québec la somme ne s'est élevée qu'à \$193.

Après quelque débat la chambre adopte l'item tel que demandé.

Tous les items relatifs aux institutions de charité sont adoptés, puis la séance est levée à 12.30 heures.



Chemin de Fer Q. M., O. et O.

CHANGEMENT D'HEURES

A PARTIR DE

Lundi, 16 mai, 1881

Les Trains partiront comme suit :

Table with 4 columns: Départ, Mixte, Maille, Express. Rows include: Départ de Hochelaga pour Ottawa, Départ de Hochelaga pour Québec, etc.

(Trains locaux entre Aylmer.)

Les trains laissent la station du Mile-End 7 minutes plus tard.

Magnifiques Chars Palats sur tous les trains passagers, et élégants Chars Dortoirs sur les Trains de Nuit.

Les Trains allant à et venant de Ottawa font rencontre avec les Trains allant à et venant de Québec.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 p.m.

Tous les Trains marchent d'après l'heure de Montréal.

Bureau des Billets, 202, rue St-Jacques, Montréal.

Vis-à-vis l'Hôtel St. Louis, Québec. L. A. BENECA, Surintendant Général.

6 mai 1881.

Chemin de fer Intercolonial.

ARRANGEMENT

POUR LA

Saison d'Eté '80-81

A PARTIR DE

LUNDI, le 6 JUIN

Les trains de ce chemin de fer partiront et arriveront à la Station de Lévis, tous les jours (le dimanche excepté), comme suit :

Table with 3 columns: Départ, C. de F., Québec. Rows include: Express pour Halifax et St. Jean, Train d'accommodation et malle, etc.

Les chars Pullman laissant Lévis, les Lundis, Jeudis et Samedis se rendent directement à Halifax, et ceux qui partent les Lundis, Mercredis et Vendredis, se rendent directement à St. Jean.

A partir de lundi, le 6 juin, le nom de la Station St. Octave sera changé en celui de Station Lévis, et ce changement portera le nom de St. Octave.

Les Trains sur le Chemin de Fer Intercolonial marchent d'après le temps de ce chemin de fer qui est de quinze minutes en avant de celui de Québec.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 24 novembre 1880.

Savon liquide!

Un savon supérieur à tout autre savon, afin d'obtenir un lavage prompt et efficace pour linges, vitres, verres et peinture de toutes espèces et même très substantiel pour la confection des noirs dans l'usage des corroyeurs pour tout cuir cloué, sera offert en vente par L. et J. Bellerive

MANUFACTURIERS No 304, Rue St-Valier

Au prix de Dix Centins le Galon

Direct on: Faites tremper votre linge la veille ou au moins une heure deux avant de commencer votre lavage, et mettez un demi-litre de ce savon par chaque seau d'eau chaude qu'on aura besoin.

Retirez votre linge de cette eau et mettez dans d'autre eau nette, en y ajoutant la même quantité de savon par chaque seau d'eau.

Par cette manière vous obtiendrez un lavage facile et vous pourrez même vous dispenser de faire bouillir. S'il s'y trouve quelques taches de graisse, goudron, peinture, etc., elles disparaîtront en faisant bouillir le linge quelque peu.

Un encouragement est sollicité. L. & J. BELLERIVE

5 mai. Toute personne désirant se procurer de ce savon pourra s'adresser chez M. MAHEUX, 304, rue St-Valier, St-Roch.

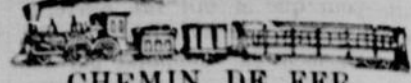
Québec, 18 mai 1881.

Je, soussigné, certifie que je connais la composition chimique d'un nouveau savon offert en vente par L. & J. Bellerive.

J'ai fait faire de plus l'essai pratique de ce savon pour le lavage de divers espèces d'objets dans ma maison, quelques linges de toutes espèces, draps, les planchers, les peintures, etc., toujours à ma grande satisfaction.

Ce savon n'a aucune influence sur la peau ni sur la santé; en conséquence je puis le recommander et le recommander en toute sûreté.

F. A. H. L. RUE, M. A. M. D. 23 mai.



CHEMIN DE FER

Quebec Central

Service régulier entre Sherbrooke et Québec et à Joseph, l'endroit le plus rapproché des mines d'or de la Chaudière, par le chemin de fer.

A PARTIR DE

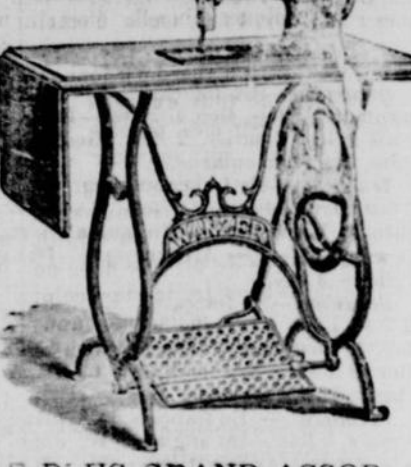
Jeudi, le 26 mai 1881

Les convois partiront comme suit :

Table with 2 columns: Train de passagers, Laisse Sherbrooke, Arrive à la Jonction de Beauce, etc.

Le départ et l'arrivée des différents convois seront tenus sur l'heure de Montréal.

A. STEELE, Surintendant. Lévis, 24 mai 1881.



LE PLUS GRAND ASSORTIMENT DE MOULINS A COUDRE DU CANADA.

Les soussignés ont décidé de vendre à réduction pour le temps des fêtes seulement une partie de leur énorme quantité de moulin qu'ils viennent de recevoir.

Notre genre de commerce est de vendre en gros ce qui fait que nous vendons en détail beaucoup meilleur marché qu'ailleurs, mais pour la satisfaction du public nous en vendons un lot en détail pour le même prix du gros.

Nos agents de la campagne sont autorisés à la même chose. Noms des moulins que nous avons toujours en mains :

- WANZER A. WANZER C. WANZER D. WANZER E. WANZER F. ROYAL. WHEELER & WILSON, (à gauche).

- HOWE. SINGER de Famille. SINGER No. 2 (en fer).

Comme l'on voit qu'entre dix sortes de moulins qu'il y a un grand choix à faire, une personne peut nullement se tromper en prenant à son goût sur une aussi grande quantité, nous avons aussi presque toujours en mains les RAYMOND, WHITE, WILSON, qui complètent toutes les sortes de moulins qu'il y a dans Québec.

Nos agents de la campagne sont les Messieurs suivants :

- Hilaire Massicotte, orfèvre, St. Basile, Portneuf. Octave Dubé, Trois-Saumons, L'Islet. Alselme Plante, St. Frédéric, Beauce. A. G. Routhier, libraire, Lévis. J. E. L'Arrivée, notaire, Sandy Bay, Rimouski.

Chez tous nos agents l'on trouvera les mêmes sortes de moulins que nous avons, avec aiguilles de toutes sortes, etc.

Tous les agents de moulins à coudre sont invités à visiter notre établissement pour l'achat en gros de l'huile au baril ou au gallon, aiguilles et navettes de toutes sortes dans les plus grandes quantités.

AGENTS, M. Joseph F. Lachance, notaire, Beauce. M. A. Delisle, marchand, Stanfold (Arthabaskas).

Nous réparons toutes sortes de moulins.

Gervais & Turner

339, RUE ST. JOSEPH. Vis-à-vis la Congrégation, St. Roch, QUÉBEC. 7 déc. 1880

Allumettes sans égales

Sulfureuses

- DE -

E. B. Eddy,

ET SEAUX.

TELEGRAPHE et TELEPHONE, RUBYS en 100's 200's et 300's.

Allumettes Non-Sulfureuses, aussi Seaux de Lion en 300's et 300's.

Arrangées expressément pour l'usage de la famille.

Nous les garantissons pour les meilleures allumettes du monde.

EN VENTE PAR A. H. ANDREWS & SON, Agents. 31 mai 1881.